

Bulletin de l'Assemblée de l'Université (AU) du 16 mars 2022

1. Rapport de gestion 2021 de l'Université

L'Assemblée a adopté à l'unanimité des membres présents le rapport de gestion de l'Université.

2. Nomination d'un-e représentant-e du CCER au Conseil de discipline de l'Université

M. Nicolas Fornerod a été proposé comme membre titulaire au Conseil de discipline. Il appartient au rectorat de procéder à sa désignation.

3. Charte du doctorat

L'Assemblée a souhaité faire le point sur les différentes modifications apportées à la Charte du doctorat lors des consultations internes qui ont suivi l'approbation du texte par l'Assemblée.

La vice-rectrice Micheline Louis-Courvoisier a expliqué les différentes étapes des discussions qui se sont tenues dans un contexte difficile impacté par la gestion de la crise sanitaire.

Suite à la discussion :

- L'Assemblée a donné son accord tacite pour que le texte soit stabilisé en l'état et implémenté au sein des facultés. Il va remplacer la version actuellement accessible en ligne :

<https://www.unige.ch/doctorat/fr/introduction/faire-une-these/>

- De son côté, le rectorat s'est engagé à modifier le Règlement du personnel avant la fin de son mandat afin que le temps protégé pour la thèse soit augmenté.

- Enfin, une évaluation sera effectuée après 18 mois.

4. Procédure de désignation de la rectrice ou du recteur

La séance s'est poursuivie à huis clos dans le cadre du processus de désignation de la rectrice ou du recteur. Monsieur Frédéric Herman, Recteur de l'Université de Lausanne, a été auditionné.

La séance a été levée à 21 heures 15.